

PN2000

Fabriqué
sous



PN910 / PN920



>> Utilisation (*)

L'antichute, modèle **PN2000**, est un antichute mobile pour un support d'assurage flexible réalisé en corde polyamide 3 torons de 14 mm de diamètre: **PN910** (10 mètres) ou **PN920** (20 mètres). Il accompagne l'utilisateur sans nécessiter d'ajustement manuel durant les mouvements vers le haut ou vers le bas et se bloque automatiquement sur le support d'assurage lorsqu'une chute se produit. L'appareil est fourni avec une double sécurité du système d'ouverture afin d'assurer un accrochage et un retrait en sécurité de l'utilisateur à n'importe quel endroit de la corde.

Cet équipement doit être utilisé en combinaison avec un système complet d'arrêt de chute afin de pouvoir fournir une protection appropriée (harnais d'antichute, ancrage...).

>> Caractéristiques techniques

- ✓ Antichute mobile.
- ✓ Fonctionne sur un support d'assurage flexible de 14 mm de diamètre.
- ✓ Mousqueton de sécurité à vis comme élément d'attache.
- ✓ Résistance à la rupture: supérieure à 20 kN.
- ✓ En acier allié.
- ✓ **Conditionnement:**
 - cartons de 20 pièces
 - sachets de 1 pièce



En savoir plus: www.singer.fr

>> Principaux atouts

- ✓ Système de fermeture unique permettant d'éviter une utilisation à l'envers.
- ✓ Peut être facilement détaché de la ligne d'ancrage si nécessaire.
- ✓ Double système d'ouverture pour une meilleure sécurité.
- ✓ Nous produisons et maîtrisons dans une seule et même usine la conception et la réalisation de tous les produits: tissage des sangles à partir des fils déjà enduits, emboutissage des pièces métalliques et traitement chimique, montage des harnais, contrôle individuel, tests en réel grâce aux différents appareils et outils de laboratoire etc.

>> Conformité

Ce produit a été testé suivant la norme européenne suivante :

- **EN 353-2: 2002.** Équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur.
Antichute mobile sur support d'assurage flexible.

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI).

Catégorie III.

Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **SATRA (Irlande)**. Organisme notifié n°2777.

La conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (**module D**), prévue à l'annexe VIII du Règlement (UE) 2016/425 est réalisée sous contrôle de l'organisme notifié **SGS United Kingdom Ltd.** Organisme notifié n°0120.

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur <http://docs.singer.fr>

EN353-3: 2002

CE 0120

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER®
safety